Conditions générales de services

Préambule & principes

Les présentes conditions générales de services (ci-après les "CGS") s'appliquent à toutes les commandes de prestations passées par tous moyens par un client professionnel (ci-après le "Client" ou "l'Acheteur") auprès de la société Agence Magic Web, société par actions simplifiée au capital de 21 000 €, dont le siège social est situé 38 Rue de Dijon, 21310 Mirebeau-sur-Bèze, immatriculée au RCS de DIJON sous le numéro 842 224 719, représentée par sa présidente la société Magic Things SARL, elle-même représentée par son gérant, Monsieur Mike PEREIRA, ci-après dénommée le "Prestataire" ou "l'Agence".

Toute prestation accomplie par l'agence MagicWeb implique l'adhésion sans réserve de l'Acheteur aux présentes CGS. Les CGS prévalent sur tout autre document, notamment les conditions générales du client, sauf dérogation expresse et écrite signées par l'Agence. L'Agence se réserve le droit de modifier ses CGS. La version applicable demeure celle en vigueur à la signature de la commande. Lorsque des modifications interviennent en cours de contrat à exécution successive, le prestataire en avertit le client au moins 30 jours à l'avance. Le client qui refuserait la modification peut résilier le contrat dans les conditions prévues à l'article RESILIATION.

Article 1 - Objet

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles le prestataire exécute les services commandés par le client professionnel dans le domaine du numérique, du web, du marketing et de la communication, qui en paie le prix.

Article 2 - Documents contractuels

La La relation contractuelle entre le prestataire et le client est régie exclusivement par les documents suivants, présentés par ordre hiérarchique décroissant :

1. Les Conditions Particulières (Bon de commande, devis ou proposition commerciale signée).
2. Les Conditions Spécifiques (notamment les Conditions Spécifiques de Maintenance et d'Hébergement, le cas échéant).
3. Les présentes CGS et leur annexe de sous-traitance de données personnelles (RGPD).

En cas de contradiction entre ces documents, le document de rang supérieur prévaut. Toute modification du contrat ne peut avoir lieu que par voie d'avenant écrit et signé par les deux parties.

Article 3 - Prestations

Les prestations comprises dans le contrat sont exclusivement celles indiquées sur la proposition commerciale ou le devis signé par le client. Toute prestation non expressément prévue au contrat n'est pas due par MagicWeb.

En toute hypothèse, sauf mention contraire dans le devis, le prix des prestations ne comprend jamais :
1. Les frais de déplacement (refacturés selon les modalités convenues ou au réel),
2. Le prix de la souscription ou des abonnements aux outils, serveurs, licences, consommables ou contenus tiers nécessaires au client, qui font l'objet d'une tarification forfaitaire spécifique définie à l'article 5.

Article 4 - Durée et reconduction

Le contrat entre en vigueur à la date de sa signature. Les prestations à exécution successive (telles que l'hébergement, la maintenance, ou les abonnements marketing) sont conclues pour une durée initiale d'un (1) an, alignée par défaut sur l'année civile en cours ou proratisée pour s'achever au 31 décembre. Elles se poursuivent par tacite reconduction par périodes successives d'un an, sauf résiliation notifiée par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception (LRAR) ou par tout moyen écrit probant accepté par l'Agence, adressée au plus tard trois (3) mois avant l'échéance.

Article 5 - Prix, révision et tarification des services tiers

Tous les prix sont indiqués en euros et hors taxes (HT). L'agence ne pratique pas d'escompte pour paiement anticipé.

5.1. Révision des prix de l'Agence :
Le prestataire se réserve le droit de réviser librement le prix de ses prestations d'hébergement, de maintenance et d'abonnements au 1er janvier de chaque année civile. L'Agence informera le client du nouveau tarif par écrit avec un préavis minimum de deux (2) mois avant son entrée en vigueur. En cas de refus, le client disposera de la faculté de résilier le contrat concerné sans pénalité avant la date d'application du nouveau tarif. À défaut de résiliation dans ce délai, les nouveaux tarifs seront considérés comme tacitement acceptés.

5.2. Répercussion des variations des fournisseurs tiers :
Toute hausse de tarif imposée par un tiers fournisseur d'infrastructure, de logiciels ou d'outils requis pour l'exécution de la mission (notamment OVH, éditeurs d'extensions, etc.) sera répercutée de plein droit au Client. Si cette hausse survient en cours d'année, lors du renouvellement effectif de la ressource par l'Agence, cette dernière est autorisée à émettre une facture de régularisation correspondant à la différence de coût subie. Cette hausse sera justifiée auprès du client (présentation d'un justificatif ou notification du fournisseur) avec un préavis de 30 jours avant son application.

5.3. Fourniture et gestion technique d'outils tiers :
Toute souscription à une licence, un hébergement, un outil ou un service tiers effectuée par l'Agence pour le compte du Client fait l'objet d'une tarification forfaitaire (détaillée dans les documents de rang supérieur). Ce forfait couvre les frais d'acquisition auprès des

Agence MagicWeb - S.A.S. au capital de 21 000 € - SIRET : 842 224 719 00026
38 Rue de Dijon, 21310 Mirebeau-Sur-Bèze - 06.60.86.16.74 - bonjour@magicweb.fr

fournisseurs initiaux, ainsi que la configuration, la gestion administrative et l'intervention technique de l'Agence.

5.4. Conditions de Paiement et Retards :
Le règlement des factures est exigible au plus tard le 30ème jour suivant l'exécution ou la réception de la facture. Les abonnements mensuels sont prélevés par prélèvement SEPA obligatoire le 1er de chaque mois. Tout retard de paiement entraîne de plein droit l'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. L'Agence se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations (y compris l'accès au site ou à l'hébergement) en cas de défaut de paiement persistant plus de 15 jours après un avertissement écrit resté sans effet.

Article 6 - Obligations de l'agence

Les engagements de l'Agence constituent une obligation de moyens. Les prestations seront exécutées dans le respect des règles professionnelles en usage.

Article 7 - Obligations et collaboration du client

Le Client s'engage à collaborer pleinement avec l'Agence, à lui fournir toutes les informations et contenus exacts nécessaires à la mission dans les délais requis, et à désigner un interlocuteur unique décisionnaire. Le Client garantit qu'il dispose de tous les droits de propriété intellectuelle sur les contenus qu'il transmet à l'Agence.

Article 8 - Délai de livraison et pause pauses projet (site internet)

Les délais de livraison sont fournis à titre indicatif. La responsabilité de l'Agence ne saurait être engagée en cas de retard inférieur à 30 jours ou imputable au client. En cas de mise en pause d'un projet par le client ou de retard de plus de 30 jours dans la transmission des validations ou contenus attendus, l'Agence se réserve le droit de facturer un acompte intermédiaire correspondant à l'avancement réel des travaux, dans la limite de 90% du montant total du devis.

Article 9 - Processus opérationnels de l'agence

9.1. Suprématie des Procédures de l'Agence :
Le Client reconnaît expressément que l'exécution de toute prestation obéit exclusivement aux méthodologies, processus techniques, et outils collaboratifs internes de l'Agence. Ces règles opérationnelles et l'organisation des flux de validation sont détaillées dans la documentation de l'Agence ou la proposition commerciale et s'imposent au Client, qui s'engage à les respecter scrupuleusement sous peine de suspension du projet.

9.2. Cycles de validation standard :
Sauf stipulation contraire dans la proposition commerciale, le prix convenu comprend un maximum de trois (3) cycles de corrections par phase majeure (validation des maquettes et phase de recettage final). Les demandes de correction du client doivent être exhaustives et centralisées selon la méthode opérationnelle de l'Agence. Toute modification demandée au-delà de ces trois cycles, ou modifiant le périmètre initial validé, sera facturée en supplément au tarif horaire de l'Agence en vigueur (spécifié sur le devis ou fixé par défaut à 120 € HT). La livraison finale et la mise en ligne sont conditionnées par la validation écrite du recettage (bon pour accord ou validation par email) par le Client et le paiement des sommes échues.

Article 10 - Conditions spécifiques d'hébergement et de maintenance

Les prestations d'hébergement, de gestion d'infrastructure et de maintenance de sites internet sont régies de manière exclusive par les Conditions Spécifiques de Maintenance et d'Hébergement de l'Agence. Ces conditions spécifiques détaillent les niveaux de services, les obligations de moyens, les exclusions et les limites de responsabilité de l'Agence, et prévalent sur les présentes CGS pour les prestations concernées.

Article 11 - Propriété intellectuelle et réserve de propriété

L'Agence conserve l'entière propriété intellectuelle de ses méthodes, codes sources, savoir-faire, et éléments originaux intégrés dans les travaux. Elle concède au client un droit d'usage personnel, non cessible et mondial sur les réalisations finales.

Le transfert de propriété des livrables et la cession des droits d'usage éventuellement convenus sont expressément subordonnés au paiement intégral du prix en principal et accessoires par le client. À défaut de paiement complet, l'Agence se réserve le droit de brider, bloquer ou suspendre l'accès aux supports et sites livrés.

Article 12 - Résiliation et manquements

En cas de manquement grave par l'une des parties à ses obligations contractuelles non réparé dans un délai de 30 jours après mise en demeure par LRAR, l'autre partie pourra résilier le contrat de plein droit. Sauf faute lourde prouvée de l'Agence, la résiliation ne dispense pas le client du paiement de l'intégralité des prestations exécutées ou engagées jusqu'à la date d'effet de la résiliation.

L'Agence pourra résilier le contrat sans préavis en cas de défaut de paiement persistant de plus de 15 jours après mise en demeure, de comportement abusif, d'atteinte caractérisée à sa réputation ou de violation de la propriété intellectuelle.

Article 13 - Limitation de responsabilité

La responsabilité de l'Agence est strictement limitée aux dommages directs et prouvés subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect (perte de profit, de chiffre d'affaires, perte

Agence MagicWeb - S.A.S. au capital de 21 000 € - SIRET : 842 224 719 00026
38 Rue de Dijon, 21310 Mirebeau-Sur-Bèze - 06.60.86.16.74 - bonjour@magicweb.fr

de données, préjudice commercial ou atteinte à l'image). En tout état de cause, le montant cumulé des indemnisations à la charge de l'Agence est expressément plafonné au montant hors taxes payé par le client pour la prestation en cause (ou à un montant équivalent à 12 mois d'abonnement pour les contrats à exécution successive). Toute action en responsabilité doit être introduite dans un délai d'un an à compter de la survenance du fait générateur.

Article 14 - Non sollicitation du personnel

Le client s'interdit d'embaucher, de solliciter ou de faire travailler, directement ou indirectement, tout salarié, collaborateur ou sous-traitant de l'Agence ayant participé à l'exécution du contrat, pendant toute la durée des relations contractuelles et durant les 24 mois suivants leur cessation. En cas de violation, le client versera de plein droit à l'Agence une indemnité forfaitaire égale à 12 mois de rémunération brute ou d'honoraires du collaborateur concerné.

Article 15 - Confidentialité et références commerciales

Chaque partie s'engage à préserver la confidentialité absolue des informations techniques, commerciales ou financières de l'autre partie. Sauf mention écrite contraire du client, l'Agence est autorisée à citer le nom et le logo du client à titre de référence commerciale sur ses supports de communication et à apposer sa signature discrète en bas des réalisations digitales (lien vers le site de l'agence).

Article 16 - Protection des données personnelles

Chaque partie s'engage à se conformer à la réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD et Loi Informatique et Libertés). L'Agence intervient en qualité de sous-traitant du Client pour les données hébergées ou traitées via le site internet ou les outils fournis. Les obligations réciproques et mesures de sécurité (durée, nature, finalité, sécurité des infrastructures) sont fixées dans l'Annexe relative à la sous-traitance de données personnelles qui fait partie intégrante du contrat.

Article 17 - Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGS sont soumises au droit français. En cas de litige ou de différend né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable. À défaut d'accord amiable dans un délai de 30 jours, LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON SERA SEUL COMPÉTENT, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

ANNEXE - SOUS-TRAITANCE DE DONNÉES PERSONNELLES

1. Objet & Rôles : Le Client agit en qualité de Responsable de traitement et MagicWeb en qualité de Sous-traitant au sens du RGPD. Le sous-traitant est autorisé à traiter les données nécessaires à l'exécution des prestations d'hébergement, de création et de maintenance du site.

2. Obligations de MagicWeb : Traiter les données selon les instructions documentées du client ; garantir la confidentialité des données ; mettre en œuvre des mesures de sécurité techniques conformes à l'état de l'art (chiffrement, gestion des accès, journalisation) ; notifier au Client toute violation de données dans un délai maximal de 48 heures après en avoir pris connaissance.

3. Sous-traitants ultérieurs : Le client autorise expressément l'usage des infrastructures de la société OVH pour l'hébergement. Pour tout autre changement de sous-traitant technique ultérieur, l'Agence en informera le client par écrit.

4. Sort des données : Au terme du contrat, et après exécution des opérations de réversibilité convenues, l'Agence s'engage à détruire les copies des données personnelles traitées, sauf obligation légale de conservation.

5. Responsabilité : La limitation de responsabilité définie à l'article LIMITATION DE RESPONSABILITÉ des CGS s'applique pleinement aux manquements relatifs à la protection des données.

Agence MagicWeb - S.A.S. au capital de 21 000 € - SIRET : 842 224 719 00026
38 Rue de Dijon, 21310 Mirebeau-Sur-Bèze - 06.60.86.16.74 - bonjour@magicweb.fr